



**Indigenous Peoples  
Rights International**

Championing Indigenous Peoples Rights



# LA CRIMINALISATION DES PEUPLES AUTOCHTONES ET LEUR DROIT À L'AUTO-DÉTERMINATION

Un événement parallèle à la 14e session du Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones (EMRIP)

**14 juillet 2021**

**7h Colombie/Mexique, 14h Genève, 17h30 New Delhi, 20h Manille**

**Inscrivez-vous: [bit.ly/emrip-criminalization-sd](https://bit.ly/emrip-criminalization-sd)**



*L'interprétation en Anglais, Français, et Espagnol sera fournie.*

## Contexte

Indigenous Peoples Rights International (IPRI) organise l'événement parallèle "La Criminalisation des Peuples Autochtones et leur droit à l'Autodétermination". L'événement parallèle aura lieu lors de la 14e session du Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones (EMRIP).

La session du Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones (EMRIP/MEDPA) de cette année portera sur les efforts déployés pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones : les Peuples Autochtones et le droit à l'Autodétermination.

Partout dans le monde, il existe une tendance croissante à la criminalisation des peuples autochtones et à l'impunité des crimes commis contre eux. Ces cas sont principalement liés à la défense des peuples autochtones de leurs droits collectifs à l'autodétermination et aux terres, territoires et ressources.

La criminalisation, comprise comme l'utilisation abusive des lois pénales qui implique la manipulation du pouvoir punitif de l'État et des acteurs non étatiques afin de contrôler, punir et/ou empêcher l'exercice du droit de défendre les droits de l'homme, a des effets négatifs directs, et souvent, des impacts irréparables dans l'exercice des droits collectifs des peuples autochtones.

L'événement parallèle abordera la situation de criminalisation des peuples autochtones au Mexique, en Colombie et en Inde dans leur défense et leur lutte pour le droit à l'autodétermination et la protection de leurs terres, territoires et ressources.

Ce sera également l'occasion de présenter des recommandations dans le contexte de la mise en œuvre du droit à l'autodétermination, ainsi que de renforcer le soutien et la solidarité pour les peuples autochtones.

## Programme

Temps	Sujet	Détails
10 minutes	Introduction et présentation	Monica Chuji
21 minutes	Présentation sur les pays: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mexico</li> <li>- Colombia</li> <li>- India</li> </ul>	7 minutes par intervenant (e).
15 minutes	Réactions des Experts <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Rodion Sulyandziga – EMRIP Member</i></li> <li>- <i>Vicky Tauli-Corpuz – Ancienne Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones</i></li> <li>- <i>Chris Chapman – Amnesty International</i></li> </ul>	Réponses de 5 minutes.
20 minutes	Questions et Réponses	Questions rassemblées de la boîte Zoom des "Questions & Réponses"
10 minutes	Conclusion – Mot de clôture	

## Panélistes & Modérateur

### Modératrice

**Monica Chuji Gualinga** | Directrice Adjointe de l'IPRI pour l'Amérique latine. Kichwa de l'Amazonie équatorienne et membre de la communauté Sarayaku de Sucumbios. En tant que membre de l'Assemblée constituante de l'Équateur, elle a promu la reconnaissance Constitutionnelle du Droit Humain à l'Eau, le droit à une Consultation Libre, Préalable et Eclairée des Peuples Autochtones, la nature Plurinationale de l'État et la Justice Autochtone. Ancienne Vice-Présidente de la Confédération des Nationalités Autochtones de l'Amazonie équatorienne.

### Les Panélistes

**Anabela Carlon Flores (México)** | leader autochtone du peuple Yaqui au Mexique. Anabela est une avocate autochtone qui travaille à la protection du territoire Yaqui. Elle est formatrice de peuples autochtones qui travaille au renforcement des savoirs autochtones et à la protection du territoire.

*Leonor Zalabata (Colombia)* | Leader et activiste du peuple Arhuaco de la Sierra Nevada de Santa Marta, Colombie. Elle est Commissaire aux Droits de l'Homme de la Confédération Autochtone Tayrona et représentante de la Commission Nationale des Peuples Autochtones de Colombie. Membre de la délégation du Groupe de Travail National pour les Droits des Peuples Autochtones de l'Assemblée constituante de 1991. Récipiendaire de plusieurs prix dont le prix Anna Lindh pour avoir fait campagne pour les droits des peuples autochtones.

*Anthony Debbarma* | Borok Peoples' Human Rights Organization (BPHRO)

## Commentateurs

*Rodion Sulyandziga* | Membre du Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones.

*Vicky Tauli-Corpuz* | Ancienne Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones.

*Chris Chapman* | Amnesty International